

**PROJET D'ALLOCUTION DE S.E. MOUSSA FAKI
MAHAMAT,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION
AFRICAINNE, À L'OCCASION DE LA SIXIÈME
LÉGISLATURE DU PARLEMENT PANAFRICAIN**

**MIDRAND (AFRIQUE DU SUD)
LE 7 MAI 2018**

Monsieur le Président du Parlement panafricain,

Honorables membres du Parlement panafricain,

Mesdames et Messieurs,

18 mars 2004 – 7 mai 2018, voilà quatorze années que le Parlement panafricain, par sa présence et son dynamisme, contribue à reconfigurer le paysage institutionnel de notre continent dans le sillage de la naissance de l'Union africaine. Le temps passe, et l'honorable institution ne cesse d'inscrire au palmarès de son existence d'importantes marques de réussite.

Je suis heureux de venir à votre rencontre ici, en Afrique du Sud, ce pays dont l'histoire a été écrite avec les larmes, le sang, l'abnégation, le courage, mais aussi avec une extraordinaire

capacité de dépassement et de pardon, pour rendre possible ce qui fut l'âme du combat de Nelson Mandela : la renaissance de la nation arc en ciel, nourrie aux valeurs salvatrices d'humanisme et de tolérance.

Qu'il me soit permis de présenter mes hommages au Président Cyril Ramaphosa, à son Gouvernement et au peuple sud-africains pour la généreuse hospitalité offerte au Parlement panafricain et aux autres institutions de l'Union africaine basées en Afrique du Sud.

Au nom du Président Paul Kagame, qui dirige notre Union avec dévouement, et de l'ensemble de la Commission, je salue le Président du Parlement panafricain, l'Honorable Roger Nkodo Dang, le Bureau et les membres de cette institution, dont certains viennent de prêter serment ainsi que l'ensemble du personnel qui vous appuie dans l'accomplissement de votre mandat.

Je vous suis reconnaissant pour l'opportunité qui m'est donnée, à travers cette cérémonie

solennelle, de m'adresser à la 6ème législature du Parlement panafricain.

Ma présence ici - la première depuis ma prise de fonction comme Président de la Commission de l'Union africaine, en mars 2017 - participe de l'approche que j'entends imprimer à la conduite des lourdes et exaltantes responsabilités que nos dirigeants ont bien voulu me confier. J'entends interagir avec tous au sein de l'Union. La synergie d'action entre les différents organes et structures de notre organisation est le seul gage de l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés dans l'Agenda 2063 à savoir redonner tout son lustre au panafricanisme, exploiter pleinement le génie de notre continent et valoriser les potentialités dont il est riche.

Cette rencontre est donc l'occasion pour moi de bénéficier de votre sagesse et de votre expérience, de m'inspirer de votre foi et de votre engagement panafricanistes. J'attends que votre parole, comme cela se doit pour toute institution parlementaire qui se respecte, se décline en regard critique pour identifier les

imperfections, les dysfonctionnements et autres insuffisances qui entachent notre action, aux fins de lui insuffler davantage de vigueur.

**Honorable Président,
Mesdames et Messieurs,**

Le lancement de l'Union africaine en 2002 a marqué une étape majeure dans la marche de notre continent vers plus d'intégration et d'unité. L'acte ainsi posé est le témoignage de l'engagement des dirigeants du continent à prendre pleinement en main le destin de l'Afrique, en trouvant notamment des réponses adaptées aux défis qui nous interpellent. Rien n'illustre mieux cette détermination à promouvoir des solutions africaines aux problèmes africains que la création d'instances tels que le Conseil de paix et de sécurité, le NEPAD et le Mécanisme d'évaluation par les pairs, la Commission africaine de droits de l'homme, pour ne citer que ceux-là.

L'avènement de l'Union africaine a aussi marqué une plus grande prise de conscience de la

nécessité d'impliquer plus effectivement les peuples africains dans la gestion des affaires du continent. L'ambition de l'Union est une ambition collective. Sa réalisation exige l'implication de tous.

De ce point de vue, le Parlement panafricain occupe une place toute particulière dans l'architecture institutionnelle de notre Union. Il est par excellence l'organe censé porter la voix des peuples africains et s'assurer que les préoccupations qui sont les leurs sont adéquatement prises en compte.

Je voudrais ici souligner l'action remarquable conduite par le Parlement en différents domaines, malgré les contraintes multiples auxquelles il fait face.

Je me réjouis de la décision du Parlement d'organiser annuellement un débat sur le thème retenu par nos chefs d'Etat et de Gouvernement pour orienter les priorités de notre Union. Ce faisant, votre institution donne une résonance

encore plus grande aux préoccupations ainsi exprimées.

Le débat organisé par le Parlement sur le rapport du Panel de haut niveau dirigé par l'ancien Président Thabo Mbeki sur les flux financiers illicites est une contribution inestimable au thème retenu pour l'année 2018, à savoir la lutte contre la corruption.

J'encourage tous les membres du Parlement à susciter des discussions sur ce thème dans leurs assemblées législatives respectives.

L'organisation, par le Parlement panafricain, d'une rencontre sur la jeunesse à Khartoum, au Soudan, en novembre 2017, a été un autre exemple de la synergie qui existe entre votre institution et les autres organes de l'Union. 2017 fut, comme vous le savez, l'année de la jeunesse africaine, avec pour thème » tirer profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse. «

Il me plait ainsi de souligner la contribution du Parlement panafricain à d'autres causes

continentales, notamment le plaidoyer pour la levée de sanctions ou d'autres mesures prises contre certains de nos États membres. Ces actions de diplomatie parlementaire sont le complément naturel des efforts que mènent la Commission et d'autres organes de notre Union.

**Honorable Président,
Mesdames et Messieurs,**

Lorsque le Parlement panafricain a été créé, l'objectif était de le doter de pleins pouvoirs législatifs après une période de dix ans. L'adoption d'un nouveau Protocole en juin 2014 a précisément ouvert la voie à cette évolution.

Mais quatre ans après, l'instrument n'est toujours pas entré en vigueur. Cette situation reflète un problème plus général, celui de ne pas rendre effective nos décisions, ce qui affecte la crédibilité de nos engagements et sape l'efficacité de nos efforts.

Depuis la création de l'Organisation de l'unité africaine, une soixantaine d'instruments juridiques a été adopté. Ils portent sur des domaines variés, allant de la paix et de la sécurité au développement et à l'intégration économique, en passant par les droits de l'homme, la bonne gouvernance, le genre, l'environnement, la jeunesse, la culture, le développement institutionnel de notre Union, les transports, la coopération trans-frontalière, et j'en passe.

Si l'adoption de ces instruments atteste une volonté politique de d'impulser davantage la coopération interafricaine, nous nous devons de reconnaître que les retards considérables enregistrés dans leur entrée en vigueur suscitent des doutes légitimes. Sur la cinquantaine d'instruments soumis à ratification, plus d'une vingtaine ne sont pas encore entrés en vigueur faute d'avoir reçu le nombre requis de ratifications.

Le cas le plus emblématique, d'un point de vue temporel, est celui de la Convention inter-

africaine portant établissement d'un programme de coopération technique, adoptée en août 1975, et qui, plus de quatre décennies plus tard, n'a toujours pas réuni les dix ratifications nécessaires. D'autres instruments, pourtant essentiels à l'indépendance économique du continent, tels que le Protocole sur le Fonds monétaire africain, n'ont, quatre ans après leur adoption, recueilli aucune ratification.

Enfin, comment expliquer que le Protocole sur les amendements aux Statuts de la Cour africaine de justice et des droits de l'homme - dit Protocole de Malabo - n'ait été ratifié par aucun État quatre ans après son adoption. L'incompréhension est d'autant plus grande que notre Acte constitutif est sans ambiguïté sur la question de l'impunité et que nous avons fort justement signifié notre détermination à prendre en charge cette exigence, ainsi que notre refus d'une justice internationale qui, pour des raisons politiques et de rapports de force, a fait de l'Afrique son terrain de prédilection, dans une vaine tentative visant à occulter les turpitudes commises ailleurs?

Certes, tout n'est pas négatif, comme le montre l'entrée en vigueur de vingt-huit instruments, dont certains ont atteint une quasi-universalité sur le continent.

Pourtant la situation d'ensemble demeure préoccupante. Elle ne peut durer encore plus longtemps, à moins d'accepter de courir les risques d'affaiblissement irrémédiable de l'architecture que nous avons patiemment bâtie et d'une perte de crédibilité et de légitimité vis-à-vis de nos peuples.

Nous devons faire davantage pour joindre l'acte à la parole. La Commission renforcera les efforts qu'elle déploie à cet égard en termes de plaidoyer. Au demeurant, je ne manque jamais d'occasion, lors de mes rencontres avec les responsables de nos Etats membres, pour me faire l'écho de cette préoccupation.

De ce point de vue, rien n'est plus urgent que l'entrée en vigueur des outils juridiques relatifs à l'intégration continentale, en particulier l'Accord

sur la Zone africaine continentale de libre-échange et le Protocole sur la libre circulation des personnes et le passeport africain. Nous avons tous été heureux de l'élan suscité par la session extraordinaire du Sommet de l'Union africaine tenue à Kigali, en mars dernier, qui a vu les États membres massivement signer ces deux instruments.

La mise en œuvre des engagements pris se traduira par une plus grande prospérité et un mieux-être indéniable pour tous. Ceci est d'autant plus vrai que de tels engagements s'accompagnent aussi de la libéralisation du ciel africain, consécutivement au lancement, en janvier 2018, du Marché unique sur le transport aérien en Afrique.

Le Parlement panafricain a un rôle essentiel à jouer à cet égard, conformément à son Protocole constitutif, qui l'engage à encourager les Parlements nationaux et régionaux à ratifier les traités et autres instruments de l'Union africaine et à les intégrer dans leurs systèmes juridiques.

**Honorable Président,
Mesdames et Messieurs,**

Je m'adresse donc à vous à un moment où nombre d'initiatives à portée historique sont en cours de réalisation.

Outre l'accélération du processus d'intégration, il importe de faire mention de la réforme de l'Union.

Celle-ci, comme vous le savez, a été convenue à Kigali en juillet 2016. L'objectif poursuivi est aussi ambitieux que simple: faire de notre Union un outil performant à même de répondre aux attentes de nos peuples, de donner corps à leurs aspirations, à travers la mise en œuvre effective de l'Agenda 2063.

Depuis ma prise de fonction, je me suis employé à faire avancer ce chantier du mieux que j'ai pu, conscient des attentes fortes de nos peuples et de nos Etats membres.

S'agissant plus particulièrement du financement de notre Union, vous connaissez mieux que quiconque la situation de dépendance excessive dans laquelle elle se trouve vis-à-vis des partenaires internationaux. Nous apprécions évidemment la générosité de ces partenaires, mais cette situation n'est pas tenable sur la durée: elle compromet notre capacité de décision et d'action et vide de son essence le principe de leadership continental et d'appropriation africaine dont nous avons fait le fondement de notre démarche.

Il est dès lors heureux que les chefs d'Etat et de Gouvernement aient prêté une forte attention à cette question, enjoignant tous les Etats membres de lever une taxe de 0,2% sur les importations éligibles pour parvenir à l'indispensable autonomie financière.

Il me plaît de noter qu'à ce jour, vingt-deux États membres sont à des stades avancés de mise en œuvre de cette taxe. Pour ce qui est du Fonds pour la paix, plus de quarante millions de dollars ont été mobilisés, soit le montant le plus élevé

jamais collecté depuis la création de ce dernier en 1993.

Point n'est besoin de souligner l'importance du rôle attendu du Parlement panafricain pour que l'autonomie financière de notre Union devienne, enfin, une réalité. Il vous appartient, en tant que membres de cet organe, d'exercer, dans vos pays respectifs, le nécessaire plaidoyer envers vos Gouvernements et de leur rappeler sans cesse les obligations qui sont les leurs.

**Honorable Président,
Mesdames et Messieurs,**

Pour accélérer la réalisation des aspirations de notre continent au développement socio-économique, nous devons en finir avec les guerres et conflits qui affectent différents pays du continent, avec leurs cortèges d'atrocités, de déplacements forcés de populations et d'urgences humanitaires si récurrentes qu'elles semblent être devenues la norme plutôt que l'exception.

Le Soudan du Sud, dont l'indépendance fut accueillie avec tant d'espoir, la République centrafricaine, abonnée hélas depuis trop longtemps aux affres de la violence et de l'instabilité, et la Libye, où les structures étatiques se sont complètement effondrées du fait d'une intervention internationale mal pensée et à la légalité douteuse, sont autant d'exemples édifiants de l'immensité des défis qui nous interpellent.

L'impasse dans le conflit Sahara occidental nous préoccupe au plus haut point.

La situation au Burundi, la tension entre l'Érythrée et l'Éthiopie, l'instabilité récurrente dont souffrent tant la Guinée-Bissau que Madagascar, ainsi que les défis liés à l'organisation d'élections apaisées, régulières, transparentes et inclusives en République démocratique du Congo à la fin de cette année, retiennent également l'attention de l'Union africaine et mobilisent son énergie.

Ailleurs, le fléau du terrorisme continue à faire des ravages. Les populations visant en Somalie,

dans le bassin du Lac Tchad et dans la zone du Sahel en font cruellement l'expérience de façon quasi-quotidienne.

L'Union africaine a fixé l'objectif à atteindre: faire taire les armes à l'horizon 2020, c'est-à-dire pratiquement demain.

Cette entreprise ne peut aboutir qu'avec le concours de tous, donc de vous-mêmes, honorables parlementaires. Armons nous de résolution et redoublons nos efforts pour faire mentir les sceptiques, qui, sur le continent africain, pensent que nos engagements n'ont pas vocation à entrer dans le monde du réel.

Pour réussir, nous devons nous approprier pleinement nos efforts de paix.

Cela signifie, d'abord, gagner la bataille intellectuelle consistant à analyser rigoureusement nos problèmes pour identifier les réponses les plus idoines, loin des interférences étrangères et des solutions prêt-à-porter.

Cela signifie, en suite, financer, en puisant dans nos ressources propres et de manière substantielle, les activités liées à notre quête de paix, de sécurité et de stabilité de notre continent.

Cela signifie, enfin, faire en sorte que nos partenariats internationaux soient mis au service de nos objectifs. En d'autres termes, le rôle de la communauté internationale doit être clairement circonscrit: accompagner nos efforts, a travers un partenariat avantageux et respectueux, loin des velléités de substitution à l'Afrique ou, a fortiori de domination de celle-ci.

**Honorable Président,
Mesdames et Messieurs,**

Au-delà de l'action quotidienne qui est menée pour tenter de résoudre chacune des situations de conflit auxquelles nous sommes confrontés, il importe que nos efforts portent aussi sur la création de conditions propices à l'instauration

durable de la paix et de la stabilité sur le continent.

A cet égard, je ne me laisserais jamais de souligner l'importance que revêt l'adhésion aux valeurs de bonne gouvernance, de démocratie et de respect des droits de l'homme, ainsi que d'égalité des genres, d'émancipation des femmes et de pleine association de la jeunesse à la gouvernance du continent.

A ce sujet, notre Union est richement dotée en outils politiques et juridiques. La priorité dès lors n'est plus de légiférer, mais plutôt de mobiliser une volonté politique plus forte pour que les engagements pris soient effectivement mis en œuvre.

En ce domaine, comme en bien d'autres, le rôle d'aiguillon et de sensibilisation du Parlement panafricain se passe de commentaires.

Honorables parlementaires, vous êtes l'émanation de vos électors nationaux respectifs. Vous portez la voix de l'Afrique

profonde. Je vous invite à joindre votre immense force à la nôtre pour donner la plus forte impulsion possible au projet démocratique en Afrique.

Alors fraîchement élue à la tête du Parlement panafricain, Mme Gertrude Mongella avait affirmé que le Parlement panafricain est pour l'Afrique un signe de maturité démocratique. Au cours de ses 14 ans d'existence, votre institution a décliné cette maturité en une multitude d'activités.

Aussi, devons-nous améliorer le quotidien de nos populations pour qu'elles jouissent, enfin, des immenses ressources que recèle le continent. Nous devons donner des perspectives concrètes à notre jeunesse. Il s'agit, ce faisant, d'éviter qu'elle cède aux sirènes de la dissidence armée, à la tentation de se faire embrigader par des groupes criminels et terroristes forts de capacités d'attraction décuplées par les ressources générées par divers trafics, ainsi qu'à l'aventure de la migration irrégulière, dont le sort réservé aux

migrants africains en Libye et ailleurs a révélé toute la tragédie et l'ignominie.

L'accélération de l'intégration continentale aidera grandement à la réalisation de cet objectif, tout comme l'amélioration de la gouvernance économique et financière dans nos Etats membres.

La Commission, pour sa part, loin des clichés qui ont les faveurs de la presse et finissent par façonner les perceptions, s'emploie, concrètement, à mener des actions dont l'impact positif sur le quotidien de nos populations et les perspectives de développement de nos pays est incontestable. Il est évident que ces efforts gagneraient à être mieux connus, pour ancrer davantage la légitimité de notre Union dans la conscience et l'imaginaire collectif de nos populations.

Comme vous le voyez, la tâche qui nous attend est immense, écrasante. Nous n'avons d'autre choix que de la mener à bien, dans un contexte international marqué par un grave recul du

multilatéralisme, une montée des égoïsmes nationaux et un affaiblissement concomitant de la solidarité internationale.

Ce sont là autant d'évolutions inquiétantes qui dictent que notre continent resserre ses rangs et parle d'une seule voix.

La négociation des arrangements post-Cotonou, qui sera engagée bientôt, nous offre l'opportunité de mettre en exergue une telle unité et cohésion. D'autant que nous disposons désormais d'une Position commune adoptée par le Conseil exécutif à Kigali en mars dernier et que tous les Etats membres ont le devoir et l'obligation de défendre.

**Honorable Président,
Mesdames et Messieurs**

Une des tendances lourdes des dernières décennies a trait au déclin du parlementarisme et à l'ascendant pris par le pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif.

Dans le contexte spécifique de la construction du projet d'union continentale, le rôle du Parlement panafricain est franchement essentiel, tant dans l'élaboration du dispositif juridique de l'Union que dans l'immense et déterminante tâche de conscientisation des esprits autour des enjeux majeurs de notre grand et ambitieux projet.

A l'évidence, le maintien du Parlement panafricain à l'état d'organe simplement consultatif est, avouons-le, un facteur limitatif non négligeable. D'où l'urgence de la transformation souhaitée à travers l'attribution à votre instance de vrais pouvoirs législatifs.

En attendant, votre institution doit faire plein usage des pouvoirs consultatifs qui lui sont conférés. La Commission est déterminée à concourir, du mieux qu'elle peut, à la réalisation de cet objectif. C'est pourquoi je souhaite pouvoir me présenter à vous, à des périodes régulières, avec tout ou partie de la commission pour présenter nos activités, répondre à vos préoccupations et tirer avantage de vos critiques que je sais toujours constructives.

**Honorable Président,
Mesdames et Messieurs,**

Au regard de l'engagement qui vous anime, il est tentant de se demander quelle âme vous insuffle cette foi et quelle force de vaincre vous transporte-t-elle ?

A la vérité, la réponse précède le questionnement: le panafricanisme.

Si le concept a connu des fortunes diverses, y compris des travestissements, des abandons, des renoncements, voire des démissions, il reste l'âme et la motivation profonde des peuples africains.

Il n'y a point de honte à le repenser, le dépoussiérer, l'adapter aux nouvelles exigences de la trajectoire que nous voudrions voir l'Afrique, notre Afrique emprunter.

Ainsi compris, le panafricanisme apparaît comme le versant intérieur du multilatéralisme

auquel nous adhérons et pour lequel nous militons.

Sur tous ces fronts, dans tous ces combats, face à tous ces défis, notre seule arme, notre puissance invincible est la même: notre unité. Je me permets de répéter à cet égard ce que j'en ai souvent dit ailleurs: avec elle, nous sommes tout, sans elle nous ne sommes rien!

Mon intime espoir est que ce jour avec vous soit un grand jour de l'Union africaine.

Je vous remercie de votre précieuse attention.